

L'IMPLICATION DE LA JEUNESSE DANS LE PROCESSUS ELECTORAL

Dans le cadre de son programme dénommé « les jeudis libéraux », la Fondation Friedrich Naumann pour la Liberté, en partenariat avec le Centre de Recherche Politique d'Abidjan (CRPA) a organisé le jeudi 8 Octobre 2015, dans la grande salle de la Conférence Episcopale Régionale de l'Afrique de l'Ouest (CERAO) à Abidjan, une conférence portant sur le thème « L'IMPLICATION DE LA JEUNESSE DANS LE PROCESSUS ELECTORAL EN COTE D'IVOIRE. » Dr. FLAN Moquet César, Politologue et Directeur du CRPA, a eu la responsabilité de donner cette conférence placée sous le parrainage du Ministre Sidi TOURÉ, Ministre de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes. Empêché par une contrainte de dernière minute, le Ministre a dépêché l'un de ses proches collaborateurs pour le représenter et livrer le contenu de son discours d'ouverture.

C'est à 14h10 mn que M. Lacina DIOMANDÉ, Directeur de la Vie associative et du Volontariat, représentant le Ministre de la Promotion de la Jeunesse, s'est adressé à l'auditoire. Après avoir présenté les sincères excuses du ministre pour son absence, puis félicité la Fondation Friedrich Naumann pour ses activités en faveur de la jeunesse, il a remercié le conférencier pour sa disponibilité à éclairer la jeunesse sur le processus électoral. M. Lacina DIOMANDÉ a procédé à la lecture du discours d'ouverture du Ministre dont le contenu se résume comme suit : le caractère jeune de la population ivoirienne, d'où l'importance du rôle de la jeunesse dans tout le processus des élections en Côte d'Ivoire, et la confiance qu'il place en celle-ci.

À la suite de M. Lacina DIOMANDÉ, Mme Sophie KONATÉ, Chargée de programmes à la Fondation Friedrich Naumann, a insisté sur l'intérêt et la pertinence du thème de la conférence. Après les différentes allocutions, le Dr. FLAN Moquet César s'est présenté au pupitre. Voici l'intégralité de son exposé.

Introduction

La jeunesse se définit comme étant la classe d'âge symbolisant la période transitoire de l'adolescence à l'âge adulte, généralement entre 18 et 35 ans. Elle peut être identifiée comme une catégorie sociale.

Quelques statistiques tirées du 4^e Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) en Côte d'Ivoire et publiées par l'Institut National de la Statistique le 5 Août 2015 démontrent que la place des jeunes aussi bien dans la population générale que dans la population électorale de 2015 est prépondérante.

Sur une population générale de 22 671 331 habitants :

- plus de la moitié de la population a moins de 20 ans ;
- 77,3% a moins de 35 ans soit un peu plus de 3 personnes sur 4 ;
- les jeunes entre 15 et 34 ans révolus constituent 35% de la population; ce qui se traduit par une extrême jeunesse avec une pyramide des âges à la base très élargie.

La population électorale de 2015 s'élève à 6 300 132 inscrits dont près de la moitié est constituée par les jeunes inscrits dans la tranche de 18 à 35 ans.

En raison de la place importante qu'elle occupe dans le corps électoral, on peut comparer la jeunesse à ce qu'on appelle en géopolitique « le pivot stratégique ». Celui qui contrôle le pivot stratégique commande à l'île du monde. Qui commande à l'île du monde commande au monde. (Halford John Mackinder) Voici avec quelle force la jeunesse ivoirienne se présente à la porte des élections de 2015. Il découle de cette analyse une préoccupation certaine: quelle doit être son implication dans le processus électoral ? La réponse à cette question nécessite de faire un état des lieux.

I. Etat des lieux

Il s'agit d'une jeunesse éprouvée du fait qu'il s'agit d'une jeunesse d'un pays en voie de développement. Une jeunesse davantage éprouvée et rendue vulnérable par la décennie de grave crise qu'a connue la Côte d'Ivoire. Cela s'observe à divers niveaux dont : le chômage, l'analphabétisme, le manque de formation, et la polarisation dans la jeunesse.

- Le chômage des jeunes: selon certaines estimations, au moins 25% des moins de 35 ans qui constituent plus de $\frac{3}{4}$ de la population seraient sans emploi. Certes beaucoup d'efforts ont été consentis ces dernières années par le Gouvernement mais le phénomène du chômage en lui-même rend les jeunes vulnérables du fait de l'oisiveté. Ils peuvent donc répondre à n'importe quelle sollicitation politicienne.

- La formation des jeunes: sous l'angle de l'instruction, la Côte d'Ivoire a une population majoritairement analphabète estimée à 51% dont les 2/3 sont des femmes et 1/4 des jeunes (UNESCO). Il est vrai que des avancées significatives sont enregistrées au niveau de la formation académique. Toutefois, la formation reste un défi majeur. Sous l'angle de la formation politique, il faut noter que les jeunes ne sont pas formés à l'idéologie des partis politiques. Leur engagement est moins lié à l'idée qu'à la personne du leader du parti.
- La jeunesse a beaucoup souffert des idées extrémistes et nationalistes diffusées au cours des années noires de la Côte d'Ivoire, la jeunesse ne semble pas avoir tout évacué et reste polarisée malgré les efforts des autorités politiques, des partenaires de la Côte d'Ivoire, de la société civile et des hommes religieux. Les jeunes n'hésitent d'ailleurs pas à s'empoigner sur les réseaux sociaux lors des débats sur la gouvernance actuelle, par des diatribes, des injures, des menaces etc.

Ce bref état des lieux s'appuie sur trois points qui résultent de la crise militaro-politique ou sont amplifiés par elle. La crise a traumatisé la Côte d'Ivoire et sa jeunesse. Cet état de fait pourrait générer deux préoccupations :

1. La jeunesse ivoirienne doit-elle désespérer de la politique et des hommes politiques ?
2. La jeunesse ivoirienne doit-elle restée indifférente à la politique ?

A la première, nous répondons : « non ». Ce sont des années noires qui font partie de notre histoire ; des années noires qui, en principe, si elles sont bien appréciées, participent de la construction de la Nation. La politique a ses hauts et ses bas. Pourtant, seule la politique permet de mettre en place un système dont le but est de travailler à satisfaire les besoins matériels et immatériels des citoyens. Il ne faut donc pas désespérer de la politique et des hommes politiques. Il faut plutôt aider les hommes politiques à «rester debout » (Tony BLAIR).

A la seconde question - elle découle nécessairement de la première - nous répondons également par la négative. La jeunesse doit prendre sa part dans la politique. Qu'il s'agisse de participation politique en général (l'intérêt pour la politique) ou qu'il s'agisse de participation électorale en particulier. Il faut participer à la politique et à l'élection pour la simple raison que si vous n'allez pas à la politique, c'est elle qui viendra à vous. (Henri LOPES). Cependant, aller à la politique ne signifie pas „descendre en politique“ (Silvio

BERLUSCONI). De toutes les façons, tout le monde ne peut pas être conseiller municipal, membre de conseil régional, parlementaire, Président de la République etc. Le nombre affecté aux fonctions politiques est limité. Et la répartition du travail social justifie la représentativité. La participation politique prend en compte la participation électorale. La participation aux élections a un intérêt pour la jeunesse. Rappelons que la population électorale est très jeune et elle représente près de la moitié du corps électoral. Elle est donc une force, « le pivot stratégique ». Si les jeunes en sont conscients et qu'ils se montrent exigeants sur le marché politique, les acteurs politiques et institutionnels prendront absolument en compte leurs attentes. Ainsi ils amèneront les acteurs politiques à plus de responsabilité.

Plus : Une fois que les jeunes sont conscients de leur force, de leur statut de « pivot stratégique » ou « pivot central », seules les élections restent le cadre d'expression de leurs contradictions. Automatiquement, ils renoncent à la violence.

Mais comment doit se traduire l'implication de la jeunesse dans le processus électoral?

II. Les jeunes et les enjeux de l'élection

L'implication des jeunes dans le processus électoral doit se manifester à toutes les étapes du processus.

A- L'implication des jeunes en période pré-électorale

Cette implication pourrait se faire sous la forme de contribution dans la phase précédant la campagne électorale et dans la campagne.

1- Contribution dans la phase précédant la campagne électorale

- Actions de sensibilisation en vue de la prise en compte des jeunes dans le cadre juridique de l'élection
- Représentation des jeunes au sein de l'organe en charge de l'élection
- Inscription massive des jeunes sur la liste électorale
- Inscription de jeunes sur la liste des candidats
- Contribution à la vulgarisation du code électoral

2- Contribution dans la phase des campagnes électorales

- Organisation par les jeunes de débat en ligne sur le programme des candidats
- Sensibilisation par procédés ludiques à l'éducation civique et électorale

B- La contribution des jeunes dans les phases électorale et postélectorale

1- Contribution dans la phase électorale

- Vote massif des jeunes
- Les jeunes, mains d'œuvre exploitable : agent de bureaux de vote, observateurs électoraux, représentants de partis politiques etc.
- Assistance des personnes vulnérables (vieux, handicapés...) par les jeunes pour faciliter leur vote

2- Contribution dans la phase postélectorale

- Respect par les jeunes du résultat définitif de l'élection
- En cas de contestations de résultats, utiliser les voies de recours légales
- Sensibilisation au refus de tentative d'instrumentalisation par les politiques
- Mise en place de groupe d'alerte rapide des autorités compétentes dans les quartiers et villages par les jeunes en cas de menace à la paix après la proclamation des résultats de l'élection.

NB : Pour une bonne implication des jeunes dans le processus électoral, ils ont besoin d'être encadrés:

- par le gouvernement notamment le Ministère chargé de la promotion de la jeunesse (vulgariser le code électoral, montrer à la jeunesse qu'elle est importante);
- par les organes de la société civile actifs dans la promotion de la jeunesse;

- par les mouvements et associations de jeunes des confessions religieuses (Jeunesse Étudiante Catholique JEC ; Association des Elèves et Etudiants Musulmans de Côte d'Ivoire AEEMCI etc.)
- par les jeunesses des partis politiques;
- par les principaux acteurs politiques (leaders des partis politiques, candidats ou non);
- par les hommes religieux;
- par les représentants de la chefferie traditionnelle : Ici, il s'agira de sensibiliser les jeunes sur les valeurs traditionnelles africaines notamment le respect de la vie humaine, le respect de l'autorité et de l'aîné(e);
- par la loi. Non pas pour aller contre les libertés individuelles mais pour rappeler aux jeunes qu'ils n'ont pas le droit de faire tout ce qu'ils veulent, notamment les atteintes à l'intégrité physique des personnes, la destruction des biens privés et publics.

Conclusion

La jeunesse a un très grand rôle à jouer dans le processus électoral. Elle est la charnière principale du corps électoral. L'intérêt des jeunes pour les élections amène les hommes politiques et les acteurs institutionnels engagés dans le processus à plus de responsabilité. Aussi, l'intérêt des jeunes pour les élections amène les différents concurrents à inscrire leurs préoccupations comme critères de vote. Leur intérêt pour les élections modifie donc le caractère du marché politique. Dès lors, le fait que les jeunes réalisent qu'ils constituent la force capable d'influencer de façon décisive l'issue d'une élection les amènera à se détourner de la violence.